du développement au Canada a fléchi depuis la mise en œuvre du programme IRDIA. Pour que le ministre puisse nous convaincre que ce programme a eu un effet positif sur le taux d'augmentation de la recherche et du développement, il lui faudrait tout au moins nous montrer que la courbe ascendante de la recherche et du développement au Canada s'est maintenue pendant cette période.

En fait, si l'on jette un coup d'œil sur les tendances de la recherche et du développement depuis l'instauration du programme IRDIA, on s'aperçoit que le taux d'accroissement a baissé. J'espère donc que le ministre va tenter d'améliorer la thèse qu'il a exposée le 23 mars sur ce point. Je ne cherche pas le moins du monde à soulever un argument sophistique, mais plutôt ce que je crois être un point essentiel, à savoir, que rien ne prouve que les millions de dollars affectés au programme IRDIA ont contribué à accroître la recherche et le développement au pays. Pour reprendre le point que j'ai fait ressortir le 23 mars, il y a de bonnes raisons de croire que loin de contribuer à la recherche et au développement, les fonds de l'IRDIA ont tout simplement été encaissés par les sociétés qui auraient entrepris à leurs propres frais des programmes de recherche. En conséquence, c'est un gaspillage évident en ce qui concerne le contribuable canadien.

Puisque nous parlons de l'utilisation des chiffres, j'aimerais que le ministre nous explique ceux qu'il a donnés le même jour, comme en fait foi la page 5355 du hansard. Au haut de la colonne de droite, le ministre déclare:

Monsieur l'Orateur, les sommes consacrées à la recherche et au développement au Canada sont heureusement à la hausse. Si l'on tient compte de la contribution de tous ceux qui y participent-le gouvernement fédéral, l'industrie, les universités...

• (3.30 p.m.)

...et ainsi de suite. Il a alors cité plusieurs chiffres dont j'aimerais connaître la source. Où les a-t-il obtenus? Sauf erreur, les dernières statistiques significatives remontent à versés par le contribuable canadien? Non, 1967. Sur quoi donc se fondent les chiffres c'est tout le contraire. Le volume des recherque le ministre fournit au haut de la page ches conduites par des entreprises étrangères 5355 du hansard? A moins qu'il fasse a baissé considérablement depuis quelques aujourd'hui ce qu'il doit faire, c'est-à-dire années au Canada. Il s'en fait beaucoup plus qu'il justifie la continuation du programme; je en dehors du pays, à l'usine mère, que dans la vais proposer, le moment venu, une motion tendant à supprimer ce programme. La plupart des gens sérieux qui s'intéressent à la recherche et au développement trouvent qu'il ne faudrait pas accorder des subventions pour la recherche auxquelles tous seraient admissibles, mais plutôt prévoir des programmes spé-ralentit. C'est là une illustration claire des

à des programmes particuliers de recherche, les évaluer soigneusement en fonction de leur contribution possible à l'économie et au progrès scientifique du pays et ensuite nous former un jugement.

Nous devrions donc abandonner tous les programmes de même nature que le programme IRDIA et concentrer nos efforts sur ceux de la nature du programme PAIT. Il est très important que le ministre justifie à la Chambre l'activité de son ministère dans le cadre du programme IRDIA. Jusqu'ici, il ne l'a certes pas fait.

Je voudrais soulever un autre point. En examinant les subventions fournies par le gouvernement canadien, c'est-à-dire, par le contribuable canadien, on voit qu'environ les deux tiers des millions de dollars versés en subventions tombent dans les coffres des sociétés étrangères. En ce qui concerne le programme IRDIA lui-même pour l'année 1968-1969, on s'aperçoit que la majeure partie des subventions a été versée à des sociétés canadiennes, mais, en ce qui concerne les dépenses globales de tous les programmes de recherche et de développement pour 1968-1969, on constate que les sociétés étrangères ont reçu 41.4 millions et les sociétés canadiennes, 18.7 millions de dollars.

L'un des aspects de cette question des crédits allant à des entreprises de propriété étrangère par opposition à celles détenues par des Canadiens, c'est sans aucun doute que ces entreprises devraient faire œuvre utile en matière de recherche et de développement au Canada, et devraient réagir aux exigences politiques de plus en plus grandes des Canadiens en se préoccupant davantage de ces questions. Mais si nous regardons leurs programmes de recherche et de développement depuis quelques années, y voyons-nous une augmentation des travaux pratiqués au Canada, augmentation à laquelle on devrait de toute évidence s'attendre puisque ces entreprises reçoivent des millions de dollars filiale.

Pendant l'année 1968-1969, le contribuable canadien a versé 41.4 millions de dollars à des sociétés étrangères en prêts à la recherche et au développement mais l'intensité des recherches effectuées au Canada par ces sociétés se ciaux, comme le PAIT. Nous devrions songer dangers que font courir un niveau élevé de